

Les éléphants Ivoiriens  
humiliés à domicile  
par le Nzalang  
de Guinée Equatoriale

 (P.12)

## 2024, année de la jeunesse

# Le gouvernement prévoit de créer dix mille emplois publics et bien d'autres

*Le gouvernement a surpris par son offre, mais beaucoup de jeunes ont des doutes que cette promesse soit tenue.*

 (P.3)

## C.g.l.u (Cités et gouvernements locaux unis)

# Brazzaville déclarée ville africaine de la culture



Le député-maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Batsimba reçu en audience par Lydie Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs.

 (P.3)

## Communauté ngunza matsouaniste

Une semaine d'animation  
et de réflexion pour célébrer l'œuvre  
de mfumu Matsoua

 (P.9)

## Rinac

# Les acteurs anti-corruption d'Afrique centrale en conclave à Brazzaville

 (P.6)

## Livre : à paraître

«La Franc-  
maçonnerie  
à l'épreuve  
des particu-  
larismes en  
Afrique» de  
Joseph Badila

 (P.10)

**CANAL+**

**CAN**

**CAPIS**  
COUPE D'AFRIQUE  
DES NATIONS  
2024 D'IVOIRE

**TOUT  
POUR LA  
CAN!**

**LE DECODEUR HD  
1 000** F.CFA  
TTC\*  
**A PARTIR D'EVASION  
INSTALLATION OFFERTE**

**REABONNEZ-VOUS\*\*  
15 JOURS  
OFFERTS  
A TOUT CANAL+**



Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga, président du C.c.e.c

# Pour un collectif budgétaire, afin de réussir l'année de la jeunesse

Invité du journal dominical de Radio-Congo, dimanche 21 janvier 2024, présenté par notre confrère, Grévy Joël Okemba, le président du C.c.e.c (Congrès des chefs d'entreprises du Congo), un syndicat patronal, Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga a répondu à des préoccupations relatives à l'année 2024, dédiée à la jeunesse congolaise par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et au paiement de la dette intérieure commerciale de l'Etat. Tout en dénonçant la corruption qui gangrène les administrations congolaises, suggérant au gouvernement de sanctionner, il a plaidé pour l'adoption d'un collectif budgétaire, afin de réussir l'année de la jeunesse.

Pour Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga, l'effectivité de l'année de la jeunesse décrétée par le Président de la République passe, entre autres, par l'adoption d'un collectif budgétaire de la loi de finances exercice 2024. «Il faut donc revoir, au niveau du budget, inscrire une ligne pour accompagner les jeunes. Parce que l'on ne peut pas parler comme ça de la jeunesse, sans qu'il y ait une volonté du gouvernement. Or, la volonté du gouvernement s'exprime à travers le budget. C'est ce que nous attendons. Deuxième chose, il faut que le gouvernement, dans le cadre de cette inscription budgétaire, mette en place un fonds pour accompagner les porteurs de projets. Et une fois qu'on a ce fonds, il faut songer également à la formation des jeunes aux métiers, afin qu'ils travaillent rapidement. Parce qu'aujourd'hui,

le taux de chômage est très élevé. Donc, il faille que le gouvernement travaille d'arrache-pied avec le secteur privé», a-t-il déclaré. Pour Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga, la décision du Président de la République de dédier l'an 2024 à la jeunesse concerne l'ensemble des opérateurs économiques. Car, rassure-t-il, «c'est nous qui sommes les créateurs de richesses, donc capables de donner du travail aux jeunes». C'est ainsi qu'il souhaite que le Chef de l'Etat mette l'accent sur l'amélioration du climat des affaires dans le pays. Concernant la dette intérieure commerciale de l'Etat, chiffrée officiellement à plus de 2.400 milliards de francs Cfa, le président du C.c.e.c pense que la promesse gouvernementale de remboursement cette année est insignifiante, parce que les opérateurs économiques continuent de tisser du mau-

vais coton. «Je dis sur 2.400 milliards de franc Cfa, 5 milliards, aujourd'hui, revus à la hausse à 11, je vous dis, ça ne représente rien du tout. C'est une goutte d'eau tombée dans la mer. C'est une équation très difficile à traiter, parce que les entreprises passent des moments très difficiles», a-t-il déploré.

A en croire Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga, le montant de la dette intérieure commerciale congolaise reste encore à déterminer. «La dette intérieure commerciale se chiffre à 2.400 milliards de francs Cfa. Mais au niveau des syndicats patronaux et de nos organisations patronales, nous pensons qu'elle peut aller au-delà, vu les audits qui ont eu lieu et tenant compte également des réclamations formulées par les entreprises. Donc, on peut vous dire que le chiffre de la dette intérieure commer-



Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga.

cial congolaise n'est pas exact. Aujourd'hui, il est mis en place une commission chargée de dépeussier l'ensemble de la dette inté-

rieure. Et c'est au sortir de cette séance de travail avec le cabinet d'audit que nous allons pouvoir savoir exactement quelle est la dette

intérieure commerciale du Congo», a-t-il fait savoir.

Pour endiguer la corruption qui gangrène les services publics, Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga s'est prononcé pour la sanction. «Il faut commencer à sanctionner et mettre les gens en prison. Parce que la sanction peut aider les gens à se corriger», a-t-il déclaré.

Répondant à la question sur les opérateurs économiques véreux, le président du C.c.e.c a répliqué, sans hésiter, que même au sein des administrations publiques, on trouve des personnalités aux comportements déviants. «Oui, s'il y a des opérateurs économiques véreux, mais il faut aussi reconnaître qu'il y a des administrateurs véreux. Ce que l'on constate, c'est qu'aujourd'hui, toute la magouille se fait au niveau de l'administration publique. Au trésor, il y a un réseau maffieux qui nous prend 40 à 50% pour le paiement de nos dettes», a-t-il dénoncé.

Hervé EKIRONO

## Journée internationale de l'éducation

### Investir dans l'éducation, pour promouvoir des sociétés de paix

La 6<sup>ème</sup> édition de la journée internationale de l'éducation, célébrée le 24 janvier 2024 sur le thème: «Apprendre pour une paix durable», vise, entre autres, à mobiliser les Etats membres et les partenaires de l'Unesco, afin qu'ils maintiennent l'éducation au rang de leurs priorités politiques et honorent leurs engagements pris dans le cadre du sommet sur la transformation de l'éducation et de l'agenda éducation 2030. Car, investir dans l'éducation, c'est promouvoir des sociétés qui valorisent la dignité humaine et la paix.

les changements qui doivent survenir dans l'éducation et comment les amener. Elle définit notamment 14 principes directeurs devant guider la transformation des systèmes éducatifs dans les décennies à venir.

Les discours de haine alimentent les préjugés et la discrimination et peuvent contribuer à la normalisation de la violence. Leur récente escalade mondiale, amplifiée

Les Etats membres de l'Unesco doivent donner une visibilité locale et mondiale à l'importance de l'éducation dans le renforcement et le maintien de la paix, comme indiqué dans la cible 4.7 des O.d.d (Objectifs de développement durable) et plaider pour que davantage de financements nationaux et internationaux soient consacrés à l'éducation en général et à l'éducation pour la paix en particulier, notamment par le biais de mécanismes et de partenariats innovants et multipartites.

Selon les statistiques de l'Unesco, 250 millions d'enfants et de jeunes ne vont toujours pas à l'école et 763 millions d'adultes ne maîtrisent pas les compétences de base en alphabétisation. Ceci constitue une atteinte inacceptable à leur droit à l'éducation. Il est temps de transformer l'éducation. «Aujourd'hui, alors que des crises polarisent nos sociétés, alors que l'ordre mondial multipolaire continue d'être le théâtre de violents conflits, l'éducation doit plus que jamais être un rempart contre les fractures du monde et la fondation d'une paix durable. C'est cette même conviction qui continue de guider l'action de l'Unesco», a dit Mme Audrey Azoulay, la directrice générale de l'Unesco.

Pour faire de l'éducation un



Investir dans l'éducation, pour promouvoir des sociétés de paix

vecteur de paix, l'Unesco a adopté une recommandation qui aidera à construire des sociétés plus paisibles, justes, égalitaires, équitables... Cette recommandation précise que la paix ne se construit pas seulement au cours de négociations internationales, mais aussi sur les bancs et dans les cours d'école, sur les terrains de sport, par l'éducation à l'art et aux sciences et tout au long de la vie. L'éducation, dans toutes ses formes et dimensions, que ce soit à l'école ou en dehors, façonne la manière dont nous voyons le monde et dont nous traitons les autres. Elle peut et devrait être une voie menant à l'instauration d'une paix durable. Afin de concrétiser cette ambition, la nouvelle recommandation détaille précisément

par l'utilisation des réseaux sociaux et exacerbée par les nouvelles crises prolongées dans différentes régions, a de graves répercussions sur la sûreté et la sécurité des communautés à travers le monde. Durant cette Journée, l'Unesco exhorte les Etats membres à investir dans l'éducation, pour promouvoir des sociétés qui valorisent la dignité humaine et la paix.

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, le 3 décembre 2018, par consensus, une résolution proclamant le 24 janvier comme «journée internationale de l'éducation», afin de sensibiliser au rôle que joue l'éducation dans la paix et le développement.

Urbain NZABANI

05.628.4245 / 05.543.12.06 / 06.928.4245  
@contact@hotelsaphirbrazza.com  
reservation@hotelsaphirbrazza.com

Hotel Saphir



2024, année de la jeunesse

# Le gouvernement prévoit de créer dix mille emplois publics et bien d'autres

**Pour ce qui est de l'année de la jeunesse, le gouvernement a commencé à déployer une feuille de route destinée à lutter contre le chômage devenu endémique au sein de la jeunesse congolaise. Le conseil des ministres tenu jeudi 18 janvier 2024, sous la direction du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, s'est engagé dans «l'urgence de mettre en œuvre un programme vigoureux d'employabilité et de prise en charge particulière de la jeunesse en cette année 2024 déclarée par le Chef de l'Etat année de la jeunesse». Le gouvernement prévoit ainsi de créer 10.000 emplois publics et se propose de créer 90.000 emplois à travers d'une politique active de congolisation des postes, de formalisation des emplois dissimulés et d'encadrement des activités rurales et artisanales. Voici un extrait du compte-rendu du Conseil des ministres à ce propos.**

**Axe «pro-jeunes» fondé sur l'employabilité, l'entrepreneuriat, l'éducation et l'accompagnement des jeunes**

Force dynamique et créatrice, la jeunesse, dont l'âge est compris entre 0 et 35 ans, représente 76% de la population du Congo. Le Recensement général de la population et de l'habitation (R.g.p.h) dont les résultats viennent d'être rendus publics nous indique que cette population jeune est de 4.592.075 personnes.

Le Conseil des ministres constate, et le peuple constatera avec nous, que toute politique publique qui ignorerait les besoins de cette population, soit les trois-quarts des Congolaises et Congolais, s'exposerait à l'inefficacité et, finalement, à l'échec. Le R.g.p.h nous renseigne plus précisément sur le fait que la population jeune, cible des politiques d'insertion à mettre en œuvre parce qu'exposée au manque d'emploi, soit celle dont l'âge est compris entre 19 et 35 ans, s'élève à 2.154.356 personnes.

Les statistiques mises à la disposition du gouvernement par l'Agence congolaise pour l'emploi (A.c.p.e) nous indiquent que sur ces 2 millions de jeunes en demande d'emploi ou de formation, seuls 15.000 environ se sont inscrits auprès de ses guichets; le Conseil des ministres



Anatole Collinet Makosso, plus de deux ans après sa nomination

relève que, sur ces 15.000 demandeurs, 2643 ont bénéficié d'une embauche dans le secteur privé? en 2023, grâce aux actions menées par l'A.c.p.e. Les chiffres nous indiquent, donc, qu'une prise en mains vigoureuse et prioritaire de ces populations jeunes permettrait une résorption, à terme, de ce chômage endémique. Le Conseil des ministres se réjouit ainsi du fait que des actions spécifiques ont été identifiées et concerneront 500.000 jeunes pour en 2024. Cet objectif va se décliner sur la base des actions concrètes et mesures ci-après:

- le gouvernement, afin de donner l'exemple et l'impulsion au secteur privé, annonce la création, pour l'année 2024, de 10.000 emplois publics et se propose de créer 90.000 emplois au

travers d'une politique active de congolisation des postes, de formalisation des emplois dissimulés et d'encadrement des activités rurales et artisanales;

- les pouvoirs publics encourageront le secteur privé? dans la création d'emplois, notamment dans les domaines à forte croissance que sont la forêt, les mines et les zones économiques spéciales;

- le gouvernement va encourager et promouvoir l'approche Himo (Travaux à haute intensité de main d'œuvre) ainsi que le «génie travaux» dans les projets d'infrastructures publiques et dans les travaux de l'hydraulique et de l'électrification rurales;

- la promotion de l'entrepreneuriat se fera par l'encadrement et l'accompagnement

des jeunes entrepreneurs, en assurant la migration de 70.000 unités commerciales du statut informel vers le secteur formel, avec une fiscalisation indolore et une protection effective contre la parafiscalité?.

Pour réussir cette politique ambitieuse d'employabilité, le gouvernement prend trois engagements majeurs:

- optimiser le fonctionnement du Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement (Figa), de l'Agence congolaise pour l'emploi (A.c.p.e) et du Fonds national d'appui à l'employabilité? et à l'apprentissage (Fonea); il s'agit d'assurer leur financement adéquat et le décaissement de la totalité? des crédits budgétaires alloués a? ces structures;

- favoriser le crédit bancaire par la mise en place de mécanismes de garantie pour inciter les banques a? accorder des prêts a? des conditions préférentielles aux jeunes porteurs de projets d'entreprises;

- promouvoir l'inclusion financière en gelant notamment le coût des services Internet pour favoriser le développement des start-ups.

Cette politique globale et ambitieuse ne serait pas complète si elle ne prévoyait pas la prise en compte des soucis que sont: l'abandon scolaire précoce; la promotion nécessaire de la formation professionnelle et la recherche d'alternatives éducatives, pour encourager le retour des jeunes qui ont quitté prématurément leurs études. Le «plan jeunesse» ainsi décliné comportera également les volets suivants: insertion et réinsertion des jeunes en conflit avec la loi: le centre d'Aubeville ainsi que d'autres sites seront rapidement opérationnels; promotion du civisme et occupation du temps libre des jeunes.

## Editorial

### D'abord lutter contre les goulots d'étranglement

Le Conseil des ministres du 18 janvier dernier a prouvé que le gouvernement a pris à bras le corps la question de la lutte contre le chômage, pour soulager une jeunesse qui a du mal à faire son entrée dans la vie active. S'il y a à se féliciter de cette volonté du gouvernement de faire de la création d'emplois l'un des points de mire de l'action politique, il y a lieu de s'interroger tout de même sur la mise en œuvre d'une telle politique, dans le contexte du Congo où l'économie nationale est étouffée par plusieurs facteurs qui se sont d'ailleurs aggravés au fil des années, devenant ainsi des goulots d'étranglement. La création d'emplois est synonyme de dynamisme économique, portée par une croissance redistributive qui permet d'améliorer le niveau moyen du bien-être des populations. Ce qui n'est pas le cas de notre économie, depuis ces dernières années. Si l'on peut noter quelques points de croissance, ils sont dus à l'industrie extractive, notamment le pétrole. Dans de telles conditions, lorsque le gouvernement annonce la création d'emplois, l'on comprend qu'il joue seulement aux effets d'annonce. En effet, comment parler de création d'emplois, lorsque l'Etat fait face à des revendications sociales des enseignants qui réclament la régularisation de leurs situations administratives pour certains et des arriérés de salaires et d'heures supplémentaires pour d'autres? Comment peut-on parler de création d'emplois, lorsque les deux mille médecins congolais formés à Cuba et revenus au pays en quatre vagues sont, pour la plupart, en attente de recrutement depuis bientôt deux ans? Comment peut-on parler de création d'emplois dans le secteur privé, lorsque le gouvernement a fragilisé ce secteur, en accumulant une dette commerciale qui s'élève aujourd'hui à plus de 2.400 milliards de francs Cfa? Comment peut-on parler de création d'emplois, lorsqu'on n'a pas encore maîtrisé le service d'électricité, même dans les deux grandes villes du pays?

A notre humble avis, ce ne sont pas les emplois que le gouvernement doit faire miroiter aux Congolais, mais sa volonté de réformer le fonctionnement de l'économie nationale en poursuivant, avec plus de volonté, les réformes engagées sous la houlette du Fonds monétaire international et la lutte contre les maux qui minent l'administration congolaise, comme la corruption, la surfacturation des marchés publics, les détournements de fonds et de chapitres, la fuite des capitaux, les abus de pouvoir, les contrôles abusifs et intempestifs, les passe-droits, le tribalisme, etc, qui sont devenus autant de goulots d'étranglement de l'économie nationale.

Il est clair que la dénonciation des comportements véreux des huissiers de justice et des policiers de la circulation routière par le Président de la République lui-même fait beaucoup plus de bien à l'économie congolaise, que la promesse de dix mille emplois dans le secteur public brandie par le gouvernement. Et pour cause, on a déjà entendu des promesses similaires dans le passé, elles sont restées lettres mortes.

C'est sûr et certain qu'une économie nationale réformée, protégée des pratiques de détournements de fonds et de chapitres, débarrassée des anti-valeurs dans le comportement de ses acteurs, où l'Etat paye ses marchés dans le respect de leurs échéances, s'appuyant sur un système bancaire dynamique et efficace, accompagnée par une justice assainie des comportements décriés, baignant dans un bon climat des affaires, et évoluant dans un contexte de sécurité publique libéré des bébés noirs, etc, créera des opportunités d'affaires et d'emplois pour tous.

Une telle économie nationale, portée par une croissance redistributive, exercera, à coup sûr, un pouvoir attractif sur les investisseurs qui chercheront à créer ou à installer des usines au Congo. Il ne restera plus qu'à développer un bon système de formation qualifiante pour que les jeunes trouvent des emplois. Notre pays a tellement d'atouts pour y parvenir, mais des atouts compromis depuis par le comportement prédateur de l'élite. Identifier et éradiquer les goulots d'étranglement qui asphyxient l'économie nationale, poursuivre la lutte contre les anti-valeurs par la sanction, mettre en application les réformes décidées, promouvoir la gestion axée sur les résultats, voilà qui permettra de créer les conditions favorables à l'émergence des emplois.

L'HORIZON AFRICAIN

Narcisse MAVOUNGOU

## C.g.l.u (Cités et gouvernements locaux unis)

### Brazzaville déclarée ville africaine de la culture

Le député-maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Batsimba, accompagné de son conseiller culturel, Gervais Hugues Ondaye, est allé annoncer à la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, qui l'a reçu en audience, vendredi 19 janvier 2024, l'heureuse décision prise par l'organisation, C.g.l.u (Cités et gouvernements locaux unis), ayant déclaré Brazzaville comme ville africaine de la culture.

Dans ce cadre, une première activité se tient dans la ville de Brazzaville, le jeudi 24 janvier 2024, sous le thème: «La journée mondiale de la culture africaine et afro

descendants». Les autorités municipales n'ont pas voulu porter seules cette charge. Il était nécessaire d'impliquer le gouvernement, à travers le Ministère de l'industrie culturelle, qui

a l'expérience d'organiser des activités culturelles d'envergure internationale, comme le Fespam (Festival panafricain de la musique), avec un partenaire incontournable qu'est l'I.f.c (Institut français du Congo).

Plus grande organisation faitière internationale créée en 2004, les C.g.l.u, dont le siège du secrétariat mondial se trouve à Barcelone (Espagne), regroupent les villes, les gouvernements

locaux et régionaux et les associations municipales à travers le monde. C'est une organisation qui compte plus de 240 mille membres dans plus de 140 États membres des Nations unies. Ses efforts visent, entre autres à promouvoir l'innovation, l'égalité des genres et le renforcement des capacités au sein des collectivités locales.



Justice

# Quand Denis Sassou-Nguesso remet les huissiers de justice à leur place

**Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a pris part, en sa qualité de Président du Conseil supérieur de la magistrature, à l'audience solennelle de rentrée judiciaire de la Cour suprême, lundi 15 janvier 2024, au Palais des congrès de Brazzaville. Dans le discours qu'il y a prononcé, lorsque le premier président de la Cour suprême l'a invité à prendre la parole, il a ouvertement dénoncé, sans ambages, le comportement des huissiers de justice qui s'illustrent par les frais exorbitants qu'ils font payer aux parties perdantes et par leur propension et leur acharnement à saisir les comptes bancaires. Pour la première fois au Congo, une voix s'est enfin élevée publiquement contre la toute-puissance d'un corps de métier qui n'en faisait plus qu'à sa tête, pour des profits personnels. Henri Bouka a pris acte de ce discours qui sera consigné dans les actes de cette audience et dont voici ici un extrait à propos des huissiers de justice.**

De ce qui précède, convenons que la justice est également un régulateur pour l'économie, en particulier en ce qu'elle apporte, aux investisseurs, entrepreneurs et partenaires au développement, la sécurité et la garantie juridique attendues et espérées au sein de l'Etat de droit. A ce propos, depuis l'antiquité, l'on considère que les magistrats sont toujours exposés au virus de la corruption. Sous la Grèce Antique par exemple, le délit de vénalité visait, entre autres, les magistrats lors de la reddition des comptes. Platon condamne sévèrement la corruption, exigeant, je cite, que «ceux qui remplissent quelque fonction envers la Cité doivent la remplir sans recevoir un cadeau». Puis, il énonce comme loi de «ne pas accepter des cadeaux à l'occasion d'un service public. Qui n'obéira pas sera, une fois convaincu, mis à mort



Une vue de l'audience de la Cour suprême, en présence du Chef de l'Etat.

sans rémission». De nos jours, l'Etat perd systématiquement les procès qui engagent ses intérêts. Il en est de même des grandes entreprises. Je voudrais me tourner vers les huissiers de justice chargés de l'exécution des décisions et autres sentences. A leur attention, je réitère que la mission de

poursuivre l'exécution des décisions de justice ne peut s'accommoder de tout ce à quoi nous assistons ces derniers temps. Il s'agit particulièrement des frais exorbitants que les huissiers de justice font payer à celles des parties perdantes. A cela, il faut ajouter leur

propension et leur acharnement à saisir les comptes en banque des parties perdantes, les rendant, en totalité, insusceptibles de tout mouvement. Certains huissiers s'illustrent par ces pratiques éhontées qui anticipent ou n'attendent jamais, ni les effets du pourvoi en cassation engagé, ni encore moins la fin de la procédure. De tels comportements, qui n'honorent guère le système judiciaire, ont conduit, sous d'autres cieux, à l'effondre-

ment et à la ruine de pans entiers de l'économie nationale.

Au Congo, les opérateurs économiques doivent se sentir en sécurité s'agissant de leurs activités. D'où la nécessité de toujours veiller à améliorer régulièrement le climat des affaires. Tout comme le magistrat, l'huissier de justice doit être un homme d'honneur, respectueux des lois et règles de son métier. Ici, se construit le socle de confiance et d'assurance dont l'attractivité rythme la mobilisation des investissements étrangers en faveur du Congo. C'est la responsabilité du pouvoir judiciaire qui n'a que trop porté préjudice à l'image et la crédibilité de notre pays vis-à-vis des partenaires au développement.

La garantie et la sécurité juridique et judiciaire ne peuvent résulter que de la pertinence des décisions rendues en toute matière. C'est là un rappel à votre devoir d'impartialité sans le respect duquel l'indépendance des magistrats ne deviendrait qu'une vaine prétention. C'est pourquoi, le désintéressement, l'impartialité et l'équité, pour ne citer que ces valeurs morales, sont et doivent demeurer, de tout temps et en toutes circonstances, le crédo du juge. Vous devez aussi vous approprier l'obligation que les dispositifs destinés à faire exécuter toutes les condamnations ou sentences prononcées, par ailleurs, par vous-mêmes, intègrent les préoccupations fondamentales de notre système judiciaire».

## PROPOS D'ÉTAPE

### Effluves du fleuve

Qu'ils sont rafraichissants ces effluves légers des flots se brisant sur les cataractes du majestueux cours d'eau central! Ils se déclinent en verbes humoristiques nourries par le parler ordinaire des éphémères ordinaires et croqués par la magie de l'intelligence artificielle.

Qu'elle est revivifiante cette éclosion de talents sur la toile, qui nous sort de la torpeur monotone de cette existence sans scandales novateurs! Des éphémères d'outre-rive et réciproquement innovent dans la comédie, pour le plus grand bien de nos zygomatiques. Qu'elles sont belles ces couleurs verdoyantes, ambrées, pourpres, cramoisies et pervenches! Elles décorent avec le même éclat les représentations visuelles du gardiennage obligé d'un cours d'eau.

Qu'elles sont nulles les impolites vociférées ici et là par des accrocs aux polémiques, qu'elles soient politiques ou tout simplement roturières! Rien d'étonnant à cela, parce que l'irrespect d'autrui est la cause du désordre observé ici et là. Même à des occasions solennelles, il arrive que certains éphémères, peut-être par inculture, ne connaissent pas les devoirs de l'hospitalité.

Qu'il est difficile de garder la puissance de l'eau, elle qui produit de l'énergie! Confier sa garde et même sa gestion à l'altérité est une inconscience, voire une faute politique; parce que l'énergie est un attribut de la souveraineté. Même les Dieux avaient perdu la leur sur les éphémères, faute d'avoir assuré une garde convenable du feu sur le Mont Olympe. Un épi de maïs, après d'une chute d'eau, est un signe d'abondance. Il n'est donc pas réaliste de faire garder les chutes d'eau par quelqu'un d'autre. S'il vous détourne toutes les eaux, votre agriculture et vos centrales hydroélectriques deviennent sans objet; et votre économie et votre sécurité périssent.

Qu'ils sont critiques, sous couvert d'humour, ces morceaux de rap et autres arts urbains! On garde le fleuve, parce que notre sport n'existe plus. Ah, sur les rives des fleuves de céans, nous sommes assis et nous pleurons, en nous souvenant des riches moments où nous fûmes champions d'Afrique, au foot et au handball. Ceux à qui nous avons appris à jouer, ceux à qui nous avons confié nos entraîneurs sont devenus meilleurs que nous. Parce que, voilà, le mwana foot a disparu, l'O.n.s.s.u a disparu, le sport interdépartemental a disparu, les terrains de sport ont disparu et ceux qui existent abritent autre chose que du sport.

Il en est ainsi de plusieurs domaines de la vie nationale. Même le ramassage des ordures devient un mystère et les nids de poule, une normalité. Quant à l'école, la santé, l'eau, l'électricité et le curage des caniveaux, il faut que le Sphinx sorte de ses cavités un Prométhée de céans pour les réhabiliter. Sinon, on n'aura même plus la force de garder les eaux du fleuve. Encore que l'on puisse se demander si le fleuve a besoin d'être gardé. Il nous demande plutôt de vivre en harmonie avec lui.

Prométhée

## REMERCIEMENTS

**Suite au décès de leur mère, grand-mère Alphonsine Oumba, survenu le 2 janvier 2024 à Brazzaville, les enfants et famille remercient sincèrement, tous ceux qui, de près ou de loin, les ont soutenus, matériel-**



**lement, physiquement et financièrement, lors de cette dure épreuve. Qu'ils trouvent, ici, l'expression de leur profonde reconnaissance.**



Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones

# Modification de la procédure de déclaration de patrimoine par les citoyens nommés ou élus

**Le conseil des ministres du jeudi 18 janvier 2024 a adopté le projet de loi modifiant et complétant l'article 6 de la Loi n°4-2019 du 7 février 2019 relative à l'obligation de déclaration de patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique. Présenté par Aimé Ange Wilfrid Bininga, garde des sceaux, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, ce projet de loi sera transmis au parlement, pour examen et discussion, avant son adoption.**

Conformément à la loi relative à l'obligation de déclaration de patrimoine, la Cour suprême a reçu les déclarations de patrimoine de certains assujettis. Par une décision rendue le 14 avril 2022, après saisine d'un citoyen, la Cour constitutionnelle a déclaré inconstitutionnel l'alinéa 1er de l'article 6 de la loi précitée, au motif que cette disposition impartit un délai de trois mois à toute personne assujettie à l'obligation de déclaration de patrimoine, alors que l'article 55 alinéa 1<sup>er</sup>



Aimé Ange Wilfrid Bininga.

de la Constitution n'en prévoit aucun. Les décisions de la Cour constitutionnelle étant, conformément à l'article 181 de la Constitution, in-

susceptibles de recours, les pouvoirs publics sont donc dans l'obligation de modifier l'article 6 de la loi de 2019. Le projet de loi soumis à l'examen du Conseil des ministres a donc pour objet de retirer les dispositions non constitutionnelles, afin de permettre la poursuite du processus de déclaration de patrimoine depuis lors suspendu pour non-conformité de l'alinéa 1er de l'article 6 de la loi de 2019. Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi modifiant et complétant l'article 6 de la loi n°4-2019 du 7 février 2019 relative à l'obligation de déclaration de patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique.

## 5<sup>ème</sup> R.g.p.h (Recensement général de la population et de l'habitation)

# Population résidente, ménages ordinaires et collectifs, répartition spatiale...

Avec l'appui des partenaires internationaux, le gouvernement a réalisé, suivant le décret n°2019-130 du 17 mai 2019, le cinquième recensement de la population et de l'habitation dont les opérations de dénombrement principal de la population se sont déroulées du 25 avril au 24 mai 2023, puis prolongées jusqu'au 5 juin 2023, pour compenser le retard pris dans le démarrage des travaux à cause des problèmes logistiques (retard dans le paiement et le déploiement des agents de collecte). A l'issue de ces opérations de dénombrement principal, la population de droit du Congo (population résidente) est établie à 6.142.180 habitants au 17 mai 2023 qui est la date médiane à laquelle la moitié de l'effectif a été dénombré. La population de fait (population résidente et visiteurs) se chiffre à 6.220.626 habitants.

Le recensement général de la population et de l'habitation vise principalement à connaître l'effectif total de la population à une date donnée, sa répartition géographique et sa structure par âge et par sexe ainsi que sa composition selon quelques caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles. En plus de cet objectif général, le recensement cible aussi d'autres aspects importants de la population tels que: la dynamique (l'évolution) de la population appréhendée à travers la natalité/fécondité; la mortalité et la migration; les caractéristiques de l'éducation et de l'activité économique; la situation matrimoniale des individus; les caractéristiques des ménages (composition et confort); les caractéristiques de l'habitation et les conditions de logements (matériaux de construction, commodités, etc.).

Les données fournies par le recensement constituent un précieux outil d'aide à la prise



Une équipe d'agents recenseurs, lors de l'opération de dénombrement de la population.

de décision dans divers domaines du développement, car elles permettent aux utilisateurs (décideurs, planificateurs, investisseurs, partenaires au développement, chercheurs...) de disposer des indicateurs sectoriels détaillés à divers niveaux de désagrégation géographique. Cette qualité lui confère le statut de référence pour la formulation, la planification, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, des projets et programmes de dévelop-

pement économique et social, notamment le Plan national de développement (P.n.d 2022-2026) en cours de mise en œuvre. Le rapport des résultats préliminaires donne globalement les tendances démographiques issues du cinquième R.g.p.h. Ces résultats portent sur les informations relatives à la population totale répartie par sexe, par âge, par grande division administrative et la répartition entre les deux types de ménage (ordinaire et

collectif). Les Départements de Brazzaville et de Pointe-Noire, où se trouvent respectivement la capitale politique et la capitale économique du pays, concentrent 58,06% de la population congolaise (34,94% pour Brazzaville et 23,13% pour Pointe-Noire). Le Pool (6,42%) est le troisième département le plus peuplé du Congo. Le département le moins peuplé est celui du Kouilou (1,59%). La quasi-totalité de la population résidente (99,67%) vit dans des ménages ordinaires. Par ailleurs, la population des ménages collectifs est majoritairement masculine comme le montre le rapport de masculinité (217,27%). La taille moyenne des ménages ordinaires au Congo est de 4,1 individus. Cette observation au niveau des départements permet de situer la Likouala (6,3 habitants par ménage) comme le département qui a la plus grande taille moyenne des ménages. En revanche, le Kouilou est le département qui a la plus petite taille moyenne (3,2 habitants par ménage). Outre cette analyse, on peut constater que 6 départements sur 12 ont des tailles moyennes supérieures à la moyenne nationale.

(Tiré du rapport sur les résultats préliminaires du R.g.p.h-5)

## Action humanitaire

# Le gouvernement a mis en place un plan multisectoriel de réponse aux inondations

Le Conseil des ministres du jeudi 18 janvier 2024 s'est également penché sur le drame que constitue le sort des populations sinistrées à la suite des intempéries que notre pays a connu au cours des dernières semaines. En application des mesures gouvernementales prises à l'occasion du Conseil des ministres du 27 décembre 2023, et suite à la déclaration d'urgence humanitaire rendue publique par le gouvernement, le 2 janvier 2024, un plan multisectoriel de réponse aux inondations a été élaboré? et approuvé? le 9 janvier, par les administrations publiques, les partenaires bilatéraux et multilatéraux et les organisations de la société? civile.



Dolisie n'a pas échappé au phénomène d'inondation



La localité de Mossaka est entièrement dans l'eau.

Le bilan réactualisé de ces intempéries est le suivant:  
 - 336.560 personnes, soit 63.996 ménages, victimes des inondations ont été? identifiés;  
 - 23 décès ont été? enregistrés dans les Départements de la Likouala et de la Cuvette et du Niari;  
 - 9 départements sont concernés, a? savoir: la Likouala, la Sangha, la Cuvette, les Plateaux, le Pool, le Niari, le Kouilou, Brazzaville et Pointe-Noire (26 districts sanitaires touchés; 6.178 personnes déplacées internes; 2.200 hectares de culture inondés; 120 infrastructures scolaires affectées).  
 C'est sur cette base que le Conseil des ministres a pris note des mesures prévues. Elles s'articulent en deux phases dont la première concerne l'assistance d'urgence. Celle-ci sera suivie d'une phase post inondation, incluant les interventions pour un relèvement précoce. Le gouvernement veillera a? intégrer les différents secteurs en un seul programme opérationnel. Le Conseil des ministres a pris bonne note des mesures suivantes:  
 - création d'un fonds national de solidarité? abondé immédiatement d'une somme de 2 milliards de francs Cfa, libérée conformément a? la décision du Conseil des ministres du 27 décembre 2023;  
 - le gouvernement a autorisé? l'ouverture d'un compte bancaire, dispose? a? recevoir les contributions des personnes physiques et morales.  
 La S.n.p.c, la Fondation M.t.n et la Banque mondiale ont déjà rendu disponible leurs contributions. Le Conseil des ministres encourage toutes les bonnes volontés, personnes physiques et morales qui le souhaitent, à faire de même.

(Tiré du compte-rendu du Conseil des ministres)

Chaque jeudi  
 L'Horizon Africain  
 sur le site internet  
 : [www.lhorizonafricain.com](http://www.lhorizonafricain.com)



Rinac

# Les acteurs anti-corruption d'Afrique centrale en conclave à Brazzaville

Les responsables des institutions de lutte contre la corruption des pays membres de la C.e.a.c (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale) se sont retrouvés à Brazzaville, du 22 au 24 janvier 2024, pour une réunion extraordinaire de mise en place et d'opérationnalisation de leur plateforme, le Rinac (Réseau des institutions nationales anticorruption d'Afrique centrale). La cérémonie d'ouverture de cette réunion a eu lieu lundi 22 janvier, à l'Hôtel Radisson Blu, sous la patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, en présence de quelques membres du gouvernement, des représentants des agences du système des Nations unies, du député-maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, et avec la participation de Nestor Mbou, président de la Commission anti-corruption du Gabon et président de transition du Rinac, d'Emmanuel Ollita Ondongo, président de la H.a.l.c, des cadres de l'administration publique, etc.

Dans son mot de bienvenue, le président Emmanuel Ollita Ondongo a rappelé que «nos Etats sont déterminés à combattre résolument la corruption», qui est «est un phénomène social, politique et économique complexe qui touche tous les pays du monde».

Pour sa part, Nestor Mbou a fait l'historique du Rinac. En effet, «c'est pour se conformer aux prescriptions de l'Onudc (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), qu'en 2015, les responsables des associations anti-corruption d'Afrique centrale s'étaient réunis à Libreville (Gabon), du 7 au 9 octobre 2015. Au terme de cette réunion, l'Association anti-corruption du Gabon avait obtenu le siège et la présidence provisoire qui devait mener des plaidoyers auprès des pays membres de la C.e.a.c, pour faire connaître le Rinac et son opérationnalisation».

Ouvrant solennellement la cérémonie, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a déclaré que «le développement économique des Etats de l'Afrique centrale dépend largement de leurs capacités à créer des richesses, par une gouvernance durable et leur redistribution à tous sans exclusif et de manière équitable. L'idéal,



Le Premier ministre Collinet Makosso (au milieu) pendant la cérémonie d'ouverture



Une vue de l'assistance pendant la cérémonie d'ouverture de la réunion du Rinac

faut-il, l'avouer non atteint de manière générale, à ce jour, à cause de la faible attractivité de notre sous-région, des investisseurs directs étrangers, frileux du fait, pensent-ils, de l'ampleur de la corruption, rapportée à tort ou à raison, par des organismes et médias parfois tendancieux, surtout lorsqu'il s'agit des Etats africains. En effet, les graves menaces que font peser la corruption réelle ou supposée et les infractions assimilées sur les économies de nos Etats, entravent la croissance économique, les efforts de développement entamés, l'exploitation et la distribution équitable des richesses naturelles compromises, la lutte contre la pauvreté et fausse la saine concurrence dans les transactions commerciales et les tristes réalités en relevant que la corruption et les problèmes qu'elle pose, la frustration des populations, la menace de la paix et de la stabilité sociale».

«A l'évidence, combattre la corruption devient une question de survie collective, qui requiert la synergie participative de nos Etats d'Afrique en général, et de la sous-région d'Afrique centrale en particulier, au risque de ne cesser d'exister dans le concert des Nations», a poursuivi le Premier ministre.

La réunion du Rinac s'est tenue à Brazzaville grâce au dynamisme de la H.a.l.c et de son président, Emmanuel Ollita Ondongo. Elle a permis de doter le réseau anti-corruption de la sous-région de textes fondamentaux et de dirigeants qui vont conduire le bateau battant pavillon Rinac et créer des synergies capables d'endiguer la corruption dans la sous-région.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

U.r.d.c (Union pour la réconciliation et le développement du Congo)

## Luc Daniel Adamo Matéta a fait sa rentrée politique marquée par des nominations

Sous les auspices de son président fondateur, Luc Daniel Adamo Matéta, l'U.r.d.c (Union pour la réconciliation et le développement du Congo), parti du centre d'obédience chrétienne, a fait son entrée politique, lors d'une rencontre, samedi 20 janvier 2024, à Brazzaville, sous le thème: «Sous la lumière du flambeau». Pour conforter sa position de parti chrétien qui met Dieu au centre de ses activités, c'est par une prière que le parti a ouvert ses travaux. Devant un parterre de frères porte-flambeaux (appellation des membres du parti), le modérateur de la cérémonie, Aloïse Moubé, porte-parole du parti, a procédé à la lecture des textes nommant certains porte-flambeaux à des postes de responsabilité au secrétariat exécutif national. Joseph Léon Samba a été nommé secrétaire général.

Après une exhortation tirée du livre de l'Apocalypse (chapitre 21 au verset 23), selon laquelle «la ville n'a besoin ni du soleil ni de la lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu l'éclaire et l'Agneau est son flambeau», le président fondateur de l'U.r.d.c, Luc Daniel Adamo Matéta, a fait savoir qu'avec Dieu, il est possible de bâtir une Nation juste et équitable où règnent l'amour, la paix et la bienveillance.

Pour lui, le siècle présent est particulier: la révolution technologique haute définition, le siècle du triomphe de la démocratie (libérale ou centralisée), comme système politique le plus partagé, c'est aussi le siècle des grands paradoxes et des grands défis.

Il s'agit des paradoxes philosophiques, religieux et culturels; des défis socioéconomiques et climatiques. Le docteur Luc Daniel Adamo Matéta a indiqué que ces défis et paradoxes sont intimement liés aux principes fondamentaux du système humain de fonctionnement, de la gouvernance mondiale, assujettie au fétichisme de la politique et de l'argent, une gouvernance qui fait fi du créateur, du chef des armées, une gouvernance exclusivement humaine fondée sur l'injustice, la malice, la ruse, la domination, la méchanceté, une gouvernance où l'homme est fortement matérialisé. C'est ainsi qu'il a appelé les porte-flambeaux à s'appuyer sur la parole de Dieu d'où le parti trouve son originalité et sa force. «Notre mission est de révéler la justice, d'éclairer et de sortir de prison les captifs. Notre responsabilité est énorme et elle nécessite une véritable prise de conscience du service auquel nous sommes appelés à œuvrer. Il s'agit d'apporter le bonheur, la joie et la paix à nos compatriotes au-delà», a souligné Luc Daniel Adamo Matéta.

Joseph MWISSI NKIENI

### Secrétariat exécutif national de l'U.r.d.c

- Secrétaire national chargé de l'organisation et de la vie du parti et des relations extérieures: Sylvie Botokou;
- Secrétaire national chargé des réformes institutionnelles: Edouard Gouari;
- Secrétaire national chargé de la documentation, des archives et de la permanence du parti: Guy Gontran Miabama;
- Secrétaire national chargé des affaires juridiques et électORALES: Nazaire Yomi;
- Secrétaire national chargé de l'information, de la communication et de la formation, porte-parole du parti: Aloïse Moubé;
- Secrétaire national chargé de l'habitat, de l'urbanisme et des grands travaux: Anicet Douma Ngoyi;
- Secrétaire national chargé des finances, de la trésorerie et du matériel: Léa Diagana;
- Secrétaire national chargé des relations extérieures et de la coopération: Amédée Lepoukou;
- Secrétaire national chargé de l'économie et du plan: Marcel Bama;
- Secrétaire national chargé de l'enseignement et de l'éducation: Abdoulaye Bambi;
- Secrétaire national chargé de la religion et de la qualité de la vie spirituelle: Alphonsine Diazabakana;
- Secrétaire national chargée des relations publiques et du partenariat avec les associations: Evène Vardelle Bakeba;
- Secrétaire national chargé des sciences et des technologies: Jacques Koubikani;
- Secrétaire nationale chargée de la santé et des affaires sociales, coordinatrice des mouvements des femmes: Clarisse Tchissambot;
- Secrétaire national chargé de l'industrie et du commerce: Pascal Milandou;
- Secrétaire national chargé de la jeunesse, des sports, des loisirs, coordinateur des mouvements des jeunes et des handicapés: Michaël Mboundou;
- Secrétaire national chargé des eaux et forêts, de l'agriculture et de la pêche: Roland Bissilou Boukaka;
- Secrétaire national chargé des mines, des énergies et des transports: Charlemagne Goka.

MINISTRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION  
CABINET  
N°0002/MCAC-CAB.

### NOTE CIRCULAIRE

Il ressort des rapports de mes services que de plus en plus de ressortissants étrangers exercent les activités commerciales sur le territoire national au mépris des dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment la Loi n°19-2005 du 24 novembre 2005 réglementant l'exercice de la profession de commerçant en République du Congo ainsi que la législation sectorielle.

Je rappelle que tout ressortissant étranger disposant d'un titre de séjour régulier peut exercer les activités commerciales en République du Congo, à condition de se conformer aux dispositions des lois qui les régissent, notamment une autorisation d'exercice, un compte bancaire opérationnel et ne pas exercer les activités réservées aux nationaux.

En effet, en application de cette législation, l'exercice d'activités réservées aux nationaux leur est strictement

interdit.

Il s'agit entre autres :

- des commerces de détails à l'étalage ;
- de fabrique de pains ;
- du transport urbain ou routier ;
- de distribution de pains ;
- des officines pharmaceutiques ;
- des cliniques et cabinets médicaux ;
- des établissements privés d'enseignement, etc.

Un délai de mise en conformité leur est accordé jusqu'au 25 mars 2024 au-delà duquel des contrôles seront effectués par les services habilités.

Tout contrevenant à la présente circulaire sera sanctionné conformément à la loi.





Vœux au P.c.t (Parti congolais du travail)

# Pierre Moussa estime que l'année 2024 est d'une grande importance pour le parti

**Le secrétariat permanent du P.c.t (Parti congolais du travail) a organisé une cérémonie de vœux, mercredi 10 janvier 2023, au siège national du parti, au Quartier Mpila, dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, Ouenzé, à Brazzaville, sous le patronage du secrétaire général, Pierre Moussa, en présence des secrétaires permanents, des membres du gouvernement et des élus affiliés au parti, ceux du Comité central, de la Fédération de Brazzaville, des structures catégorielles, etc. A cette occasion, il a indiqué que «l'année 2024 revêt une grande importance pour le Parti congolais du travail en raison des échéances cruciales, dont la préparation et l'organisation seront au cœur de son action».**

Pierre Moussa a donné le cap au sein de son parti. Pas de répit pour 2024, car c'est l'année où il faut se mettre à préparer les échéances qui pointent à l'horizon. L'on peut penser à l'élection présidentielle de mars 2026, même s'il ne l'a pas évoquée. «En 2024, nous aurons à redoubler nos efforts, pour relever les défis qui s'imposent à notre parti et à notre peuple, conformément aux orientations du Comité central et à la vision du Président Denis Sassou-Nguesso. En effet, cette année revêt une grande importance pour l'avenir de notre parti, en raison des échéances cruciales dont les préparatifs et l'organisation seront au cœur de notre action», a-t-il déclaré dans son allocution de circonstance.

Pour le secrétaire général du P.c.t, il n'y a donc pas place au relâchement. Il faut mettre cette année à profit pour compléter les organes démembrés du parti. «La dynamisation des organes intermédiaires et de base du parti ainsi que des



Pierre Moussa, secrétaire général du P.c.t.



Joseph Mbossa.



Une vue des participants.

unions catégorielles reste une grande priorité. Dans ce cadre, le parti poursuivra l'action de complètement de ses organes démembrés tout comme il réunira les conditions pour la structuration de l'Organisation des femmes du Congo et de la Force montante congolaise», a-t-il poursuivi. Pour sa part, le secrétaire permanent chargé des affaires électorales, Joseph Mbossa, a fait le bilan de l'année 2023. Il a indiqué que le P.c.t compte actuel-

lement 614.164 membres dont 252.612 femmes, soit une représentativité féminine de 41%. «5.920 nouvelles adhésions ont été enregistrées en 2023 dont 2.717 femmes», a-t-il précisé. Selon lui, «le Comité central avait prescrit au Secrétariat permanent du Bureau politique, quatre objectifs généraux, à savoir: conserver le pouvoir; dynamiser le parti; renforcer les relations avec les partis amis nationaux et étrangers et le mouvement

associatif, ainsi que suivre l'action publique». «Au sujet de la conservation du pouvoir, un des objectifs spécifiques visés consistait à gagner les élections sénatoriales de 2023. Grâce au travail abattu par les 55 candidats investis par le parti, 52 ont été élus, soit 94,54% dont 16 femmes, soit 30,77%, sur un total de 72 sièges à pourvoir», a-t-il rappelé. Concernant la dynamisation du parti, le secrétaire permanent aux affaires électorales

a expliqué que «le complètement de certains secrétaires fédéraux et certaines commissions fédérales de contrôle et d'évaluation démembrés, notamment les fédérations du Kouilou, de la Likouala, du Niari, du Pool et de la Sangha. «Les présidents fédéraux ont reçu des directives pour le complètement des organes intermédiaires et de base du parti démembrés relevant de leurs structures respectives», a-t-il déclaré. «Le suivi des organes intermédiaires et de base du parti ainsi que l'encadrement des unions catégorielles ont été assurés au travers des contacts physiques ou téléphoniques avec les dirigeants fédéraux, des échanges de correspondances diverses et des descentes sur le terrain», a-t-il fait savoir. «Une attention soutenue a été accordée à l'O.f.c (Organisation des femmes du Congo) et à la F.m.c (Force montante congolaise), dans le cadre du suivi de leurs activités et de leur encadrement en 2023», a-t-il poursuivi.

Quant au renforcement de la coopération, il a indiqué que «le P.c.t s'est employé à renforcer, en 2023, ses relations avec le Parti communiste chinois, le Parti Russie unie, le Conseil national pour la défense de la démocratie, la Force pour la défense de la démocratie du Burundi, le Front patriotique rwandais, le Mouvement populaire de libération de l'Angola, le Parti de la justice et du développement de la Türkiye et le Front de libération du Mozambique».

De même, «le parti a entretenu des rapports dynamiques de coopération avec les ambassades de Chine, de la Fédération de Russie, de France et des Etats-Unis. Des relations plus suivies et plus efficaces ont été entretenues également avec les associations proches du P.c.t», a-t-il souligné.

En ce qui concerne le suivi de l'action publique, «les données collectées et analysées dans le domaine de l'éducation, de l'environnement, de la justice et des affaires sociales ont abouti à des recommandations formulées à l'endroit du gouvernement», a-t-il indiqué. Pour lui, «le bilan des activités menées par la direction politique du parti en 2023 est encourageant».

**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**

Visite du secrétaire général de l'Opep au Congo

## Haitham Al-Ghais a salué le leadership congolais dans le secteur du pétrole

En visite de travail en République du Congo, le secrétaire général de l'Opep (Organisation des pays exportateurs du pétrole), le Koweïtien Haitham Al-Ghais, qui a succédé au Nigérien Mohammed Barkindo, décédé en juillet 2022, a eu une séance de travail, mardi 17 janvier 2024, à Brazzaville, avec le ministre des hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, qui a porté sur les activités pétrolières et gazières du Congo, en tant que membre de l'organisation, en vue de «maintenir la stabilité du marché pétrolier», selon le secrétaire général de l'Opep.



Haitham Al-Ghais et Bruno Jean-Richard Itoua.



Le secrétaire général de l'Opep a visité des sites pétroliers à Pointe-Noire

En visite de travail, du 17 au 20 janvier 2024, au Congo, Haitham al-Ghais a salué le leadership de la République du Congo au sein de l'Opep, depuis son adhésion en 2018, en particulier lorsqu'il a assumé la présidence de la conférence des ministres, en 2022. «Nous venons féliciter le Congo, le leadership congolais, pour ses grandes réalisations dans le secteur pétrolier et gazier, pour les projets qui ont été matérialisés, réalisés et également l'encourager pour les projets qui sont en chantier et qui vont être consolidés pour un avenir radieux de ces différents secteurs de l'industrie extractive en République du Congo», a confié Haitham Al-Ghais, à sa sortie de la séance de travail avec le ministre Bruno Jean-Richard Itoua.

Le secrétaire général de l'Opep a reconnu que, jusqu'ici, le Congo compte encore énormément sur le pétrole et le gaz. Et l'objectif au niveau de l'Opep, avec la participation du Congo, est de maintenir la stabilité du marché. Et «nous remercions le Congo pour son rôle proactif à travers des années, depuis qu'il est membre de l'Opep», a-t-il fait savoir.

L'Opep estime qu'entre 2024 et 2043, la demande du monde en matière d'énergie va augmenter de 23%, l'économie mondiale va doubler en termes de dimension, en comparaison avec ce que le monde vit aujourd'hui. Et le monde aura besoin davantage d'énergie. Ainsi, le pétrole aura encore de beaux jours devant lui. Il va continuer de prendre au moins 30% du mix énergétique mondial à l'avenir. Donc, tout ce que le Congo est en train de faire en matière d'investissement aujourd'hui dans le secteur du pétrole et du gaz, est très important pour offrir, pas seulement au Congo, mais aussi à travers le monde, l'énergie dont on aura besoin à l'avenir.

Pour le ministre congolais des hydrocarbures, «la volonté de diversification de l'économie congolaise est constante, mais elle a du mal à progresser». Quoique le pays dispose des atouts indéniables pour son développement (mer, fleuves, savanes, forêts, aires protégées, terres arables, etc), il compte encore énormément sur les produits pétroliers et gaziers qui constituent les premières ressources sur lesquels le Congo s'appuie le plus. «Cela nous donne une grande responsabilité et des missions, entre autres, fournir au pays une bonne production et un bon niveau de production du pétrole, la production, la liquéfaction et l'exportation du gaz», a fait savoir Bruno Jean Richard Itoua.

Durant sa visite de travail de quatre jours, Haitham Al-Ghais a été reçu par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le président du sénat Pierre Ngolo, le président de l'assemblée nationale, Isidore Mvouba, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, les responsables des sociétés pétrolières, et il a rencontré le secrétaire général de l'Appo (Organisation des producteurs de pétrole africains). A cela s'ajoute la visite dans des sites de production à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

**Joseph MWISSI NKIENI**



Prodivac

# Pour la relance, un plan de travail dynamique a été adopté pour 2024

**Le Comité de pilotage du Prodivac (Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles au Congo) placé sous la tutelle du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, a tenu sa troisième session, mardi 16 janvier 2024, à Brazzaville, sous le patronage de Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet de la ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en sa qualité de président dudit comité. Cette session a permis d'adopter un budget de plus de 21 milliards de francs Cfa, pour réaliser un plan de travail dynamique en 2024, en vue de la relance du projet, après ses quelques balbutiements.**

Lancé en 2019, pour une durée de cinq ans, sous le financement de la Bad (Banque africaine de développement), le Prodivac a connu des hauts et des bas. Son Comité de pilotage a tenu sa dernière session le 12 décembre 2022, alors que le règlement prévoit deux sessions ordinaires chaque année, en plus des sessions extraordinaires. En 2024, il est dans sa cinquième année de mise en œuvre et il se termine en 2025.

A l'ouverture des travaux, le président du Comité de pilotage, Ferdinand Sosthène Likouka, a invité les membres à une analyse approfondie des dossiers soumis à leur appréciation. « Cette fois-ci, nous avons pris la bonne vitesse, pour atteindre les objectifs assignés à notre projet. C'est un projet agricole avec les chaînes de valeurs de l'agriculture, qui participe à notre Plan national de développement (P.n.d 2022-2026), dont les axes prioritaires, parmi lesquels nous avons l'agriculture au sens large ».

Les différents dossiers ont été examinés avec comme



La photo de famille à la fin de la session.

repère le rapport des activités réalisées au cours de l'année 2023. Après avoir apprécié l'état d'avancement du plan de travail et budgétaire, le constat fait a montré que l'année 2023 n'a pas permis de réaliser des activités significatives, avec un taux de décaissement de 4,5%. Ainsi, le fonctionnement du projet a été très faible. La gouvernance a beaucoup chancelé. A ce titre, le niveau d'avancement des activités et celui du décaissement des fonds n'ont pas permis une avancée convenable du projet. Le budget prévisionnel n'a porté

que sur le fonctionnement de l'Unité de coordination du projet.

Au regard des faiblesses énumérées et pour les remonter, le Comité de pilotage a délibéré sur les activités éligibles pour l'année 2024, en adoptant quelques recommandations, face à l'urgence d'améliorer la performance du projet, dans les délais les plus courts possibles.

A la fin des travaux, le coordonnateur du Prodivac, Christian Ilitch Nguinda-Akany, s'est dit rassuré par l'engagement des départements ministériels concernés, car

la plupart des actions se feront par entente directe avec les ministères sectoriels. Les activités phares concernent l'appui direct aux producteurs, avec l'organisation des producteurs en plateformes beaucoup plus structurées et la facilitation de l'accès aux bassins de consommation, par les pistes agricoles et la construction des entrepôts.

A noter que le Prodivac couvre trois départements (Pool, Bouenza et Plateaux), constituant les bassins de production destinés à stimuler la productivité et l'entrepreneuriat au profit des corridors des grands centres de commercialisation et de consommation que sont Brazzaville et Pointe-Noire. Il développe quatre chaînes de valeurs agricoles que sont le manioc, le maïs, l'aviculture et la pisciculture.

Signalons qu'à cette session, on y a noté la présence de Pascal Robin Ongoka, directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, premier vice-président du Comité de pilotage, Blaise Emile Opangault, directeur de cabinet du ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, deuxième vice-président, et Bienvenu Lucien Kendé, directeur de cabinet du ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, troisième vice-président.

Martin BALOUATA-MALEKA

## Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

En ce début d'année 2024, Itoua, Mbougou, Tati et Yakamambu veulent te rappeler le proverbe africain qui dit: «Chaque matin en Afrique, une gazelle se réveille et sait qu'elle doit courir plus vite que le plus rapide des lions pour rester en vie. Chaque matin en Afrique, un lion se réveille et sait qu'il doit courir plus vite que la plus lente des gazelles pour ne pas mourir de faim. Chaque matin, quand tu te réveilles ne te demande pas si tu es un lion ou une gazelle, mais cours».

Alors que nous traversons les années dans un monde trouble en pleine mutation où nos espérances se confrontent davantage au principe de la réalité, ce proverbe est une métaphore qui encourage l'homme, quelle que soit sa situation sociale, quelle que soit sa place pour se lever et pour s'impliquer dans la réalisation de son destin avec une certaine urgence. C'est ce qui semble se passer dans notre pays, avec la jeunesse. Comment l'accompagner? Comment lui offrir un cadre stable propice à son évolution et à sa sécurité?

La déclaration, par le Président Denis Sassou-Nguesso, de l'année 2024 comme celle de la jeunesse, tombe à propos. Elle n'est ni slogan politique ni slogan publicitaire. Au lieu de la galvauder à qui mieux mieux, voyons comment, grâce à elle, l'on peut chercher les voies et moyens, pour sauver notre jeunesse qui est désespérée. Reconnaissons honnêtement qu'elle se cherche et vogue comme un navire en mer sans boussole. Elle a été laissée, par notre faute, se désintégrer progressivement. Le Congo où tout est à refaire est un grand chantier qu'il faut relancer aux fins de remettre sur les rails et relancer, par exemple, l'économie qui permettrait de créer de nombreux emplois, de revaloriser l'enseignement et l'école publique, en construisant beaucoup d'écoles primaires et secondaires, des bibliothèques, des universités et d'autres écoles de formation ou de métiers et de reconstruire tout le réseau routier. Il faudra amener la jeunesse à se revêtir du nouveau manteau de valeurs cardinales, comme aimer le Congo, notre patrie, promouvoir et inculquer la culture de l'excellence et de la compétence, promouvoir la culture de la créativité, de l'esprit d'initiative et d'entreprise, de promouvoir la culture du vivre ensemble et de la pratique de la solidarité.

Il revient enfin, aux jeunes eux-mêmes de savoir «qu'être homme, cela se construit, souvent à travers les difficultés de la vie, mais aussi grâce à la persévérance et le goût de l'effort, au respect et à l'attachement de vraies valeurs», dixit l'ancien ministre de l'éducation nationale, Lévy Makany. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

## Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

# De jeunes médecins réclamant l'intégration, dispersés à coups de matraques

Voilà 17 mois qu'ils attendent leur intégration à la Fonction publique. Un groupe d'une quarantaine de médecins formés à Cuba et rentrés au pays a voulu faire entendre la voix, jeudi 18 janvier 2024, en manifestant devant le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, à Brazzaville, pour réclamer leurs arriérés de bourse. En blouse blanche, comme pour exhiber la profession qu'ils exercent, ils ont tenu un mouvement de protestation pacifique. Malheureusement, la gendarmerie est intervenue et les a dispersés à coups de matraques, faisant des blessés légers.

Comme début de l'année de la jeunesse, on ne pouvait pas voir mieux comme paradoxe infligé aux jeunes en quête d'emplois. Parce qu'ils réclament leur intégration dans la Fonction publique, ils sont dispersés à coups de matraque, alors qu'ils n'ont pas porté atteinte à l'ordre public. L'histoire des centaines de médecins congolais formés à Cuba et revenus au pays en deux

vagues continue de jaillir de temps à autre, dans l'actualité nationale. On s'y perd un peu, car l'on pensait que ces jeunes médecins ont tous été intégrés dans la Fonction publique. C'est très curieux de voir qu'il y en a qui attendent encore, depuis 17 mois, d'être recrutés. Que s'est-il passé? De source du Ministère de la santé et de la population, 620 médecins et 67 techniciens supérieurs congolais, formés



Les jeunes médecins pendant leur manifestation.

à Cuba, sont revenus au pays en deux vagues successives, depuis le 11 septembre 2020. 256 médecins et 20 techniciens de la première vague ont eu des arrêtés d'intégration. Ils ont passé les stages de consolidation de compétences dans les hôpitaux

de Brazzaville et de Pointe-Noire.

En octobre 2021, les dossiers de 370 médecins formés à Cuba et revenus dans la deuxième vague ont commencé à être traités. 107 médecins de cet effectif ont été affectés dans les services de police.

Les 263 restants ont été mis à la disposition du Ministère de la santé et de la population. Conséquence, pendant que certains sont payés, d'autres attendent encore leur intégration, alors qu'ils sont maintenant tous ensemble au pays. Probablement, ce groupe est toujours dans l'attente de l'intégration. D'où la manifestation du jeudi 18 janvier devant le Ministère de l'enseignement supérieur.

«On manifestait, de façon à ne pas casser, ne pas troubler l'ordre public. Mais, les gendarmes sont venus. Après, on ne sait pas ce qui s'est passé, ils ont commencé à agresser même les filles et tout. J'ai voulu protéger une de nos collègues, après j'ai reçu une matraque sur la tête. Je ne sais pas si c'est ce à quoi nous devons être assujettis, nous les médecins.

Je ne sais pas pourquoi on paye arbitrairement certains, pourquoi aujourd'hui ça fait 17 mois que nous ne sommes pas intégrés. Je ne sais pas s'il faudrait qu'on abandonne la médecine, je ne sais pas qu'est-ce qu'on doit faire en vrai. Parce qu'aujourd'hui, c'est vraiment un désastre, nous sommes déçus, en tant que professionnels, en tant que médecins d'avoir reçu un tel traitement, alors que nous n'avons porté ni main à des biens ni aux agents des forces de l'ordre. C'est inexplicable quand même», a confié à la presse, un jeune médecin ayant été reçu au C.h.u pour blessure et qui a l'air un peu perdu.

Les cérémonies en grandes pompes organisées à l'occasion du retour des médecins congolais formés à Cuba n'étaient-elles que l'arbre qui cache la forêt de la politique de deux poids deux mesures dont ces jeunes médecins sont victimes? Du côté du gouvernement, on n'a pas enregistré de réaction à la suite de cet incident. L'année de la jeunesse devrait sans doute être soutenue par une politique du parler vrai aux jeunes.

Jean-Clotaire DIATOU



Communauté ngunza matsouaniste

# Une semaine d'animation et de réflexion pour célébrer l'œuvre de mfumu Matsoua

**Du 13 au 17 janvier 2023, la Communauté ngunza (matsouaniste) a organisé, sous le patronage de son ngundi nganga (guide spirituel), mbuta Massengo Mbemba, une semaine d'animation, de témoignages et causeries-débats, sur l'œuvre de mfumu Matsoua (André Grenard Matsoua), sur le thème: «Chaque jour, créez votre histoire: sur chaque chemin que vous empruntez, laissez votre héritage». La clôture de ladite semaine s'est déroulée dans la cour du Palais des congrès, à Brazzaville, avec la participation de plusieurs délégations venues de l'intérieur du pays, de la RD Congo, du Tchad et de la Centrafrique.**

La première séquence de la semaine d'animation consacrée à l'œuvre d'André Grenard Matsoua s'est déroulée du 13 au 16 janvier dernier au Kimoko Kinaka (siège de la communauté ngunza matsouaniste), situé à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Les participants ont suivi des conférences sur des sous-thèmes comme: «Mfumu Matsoua et la liberté»; «Le tombeau de mfumu Matsoua: un monde ouvert pour le vivre ensemble». Il y a eu une exposition des plantes médicinales, avec une conférence sur les vertus médicinales des plantes et les médicaments phytothérapeutiques. Ces moments ont connu un grand succès avec la participation de plusieurs jeunes désireux connaître davantage l'œuvre de mfumu Matsoua, considéré comme prophète.

La deuxième séquence était consacrée au grand rassemblement dans la cour du Palais des congrès. Avant l'animation générale, la chorale de la communauté a entonné l'hymne national, «La congolaise», en langue kongo, repris en chœur par la foule. Les prédicateurs s'étant succédé à la tribune ont centré leurs messages sur la personnalité de mfumu Matsoua. C'est dans cet optique que mbuta Massengo Mbemba a également axé son message, dont voici un extrait: «Dans son état spirituel, mfumu Matsoua réclamait toujours ce qui est possible pour les humains. Sur son visage, on pouvait lire les signes des valeurs fondatrices inscrites au fronton de chaque peuple. Bien que nous ayons beaucoup de points communs avec certains de nos semblables, comme la race, les compétences, il y a une chose qui nous rend chacun unique: la personnalité. Si aucune lumière ne jaillit à l'approche du culte ou encore vous cherchez dans votre esprit pourquoi vous devez venir au culte et participer aux travaux spirituels, démissionnez simplement et personne ne vous fera le reproche de votre erreur, car chacune et chacun peut se tromper. Le jour où vous prendrez conscience que vous ratez l'essentiel d'une partie de votre vie et que vous vous



Mbuta Massengo Mbemba



Un exposant pendant la conférence-débat.



Les dirigeants ngunza-matsouanistes pendant la cérémonie au Palais des congrès.

reprenez, votre place sera toujours parmi nous. Maama, Taata! Apprendre, comprendre, écouter sont des moments merveilleux que nous partageons pendant le culte. Maama, Taata! le fleuve est le même mais l'eau n'est jamais la même. C'est pourquoi nous devons être assidus. Maama, Taata! L'assiduité est une vertu. C'est l'exactitude à se trouver ponctuellement où l'on est appelé: c'est une qualité et une politesse. Maama, Taata! Le responsable de la communauté doit être

le premier arrivé et le dernier à partir. Maama, Taata! Souvenez-vous que l'une des choses les plus difficiles dans la vie d'une personne est de savoir que les personnes qu'elle aime vont le trahir. Honorons la vie de toutes les personnes qui ont sacrifié tant de choses, y compris certains besoins de leurs familles, pour répondre à l'appel de Nzambi'a Mpu- ngu Tulendo. Le monde actuel est en crise et cette crise modifie les comportements. Notre comportement dépend, en grande partie, des

conditions sociales et culturelles que nous subissons souvent passivement. Maama, Taata! Souvenez-vous que l'orgueil, ce sentiment exagéré de sa propre valeur, cet amour excessif de soi-même, qui fait que l'on soit persuadé de sa propre excellence et que l'on se juge supérieur aux autres; l'orgueil, ce serait donc l'inclusion, le mensonge à soi-même, quand l'humilité est la lucidité. Le nom spirituel: pourquoi change-t-on parfois de nom au cours de notre vie? La nature nous donne ses raisons, c'est pour nous faire comprendre que ces personnes sont appelées à accomplir une nouvelle mission. Le nouveau nom révèle le plan de Nzambi'a Mpu- ngu Tulendo, pour leur vie et leur assurance qu'il s'accomplirait à travers eux. Votre nom spirituel est le nom de votre âme. Maama, Taata, il est dit: «Chaque jour, créez votre histoire. Sur chaque chemin que vous empruntez, laissez votre héritage». «Que vous inspire la forêt?», quand un arbre tombe, on l'entend; quand la forêt pousse, pas un bruit. «Qui êtes-vous?», nous ne sommes pas des femmes ou des hommes matériels qui se mêlent de spiritualité. Nous sommes plutôt des femmes, des hommes spirituels qui se mêlent au monde matériel. «Quels sont nos ennemis?» Chacune et chacun doit lutter contre

l'ignorance, la cupidité et le mensonge». Le guide spirituel des ngunza s'est aussi souvenu des propos du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, qui disait, en 2002: «J'ai en moi une partie de Matsoua». Il a suggéré aux pouvoirs publics que la journée du 17 janvier soit proclamée chômée et payée, en mémoire de l'œuvre de Matsoua, héros national.

**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**

Education

## Que reste-t-il du programme numérique «Ecole à domicile» trois ans après?

En République du Congo, pendant la période de pandémie de covid-19, en 2021, un investissement économique important a été réalisé pour intégrer les technologies numériques (sites Internet, logiciels, Web Tv...) dans les systèmes éducatifs, selon la conviction qu'elles maintiendraient les élèves en éveil pédagogique sur deux dimensions. D'abord les technologies numériques contribueraient à l'inclusion scolaire des élèves touchés par les mesures de restriction, grâce à l'informatique et à Internet, et ensuite à l'apprentissage en ligne grâce à l'utilisation de logiciels éducatifs. Trois ans après la fin déclarée de l'épidémie et la levée des mesures de restriction dans le pays, cette initiative pourtant salvatrice, ne connaît plus l'engouement d'avant.



Initier les élèves au numérique

Les mesures de restriction liées à la lutte contre la pandémie de covid-19 avaient contraint le gouvernement à miser sur les atouts des nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.t.i.c), pour maintenir les élèves en éveil pédagogique, pendant la période de confinement. Bien que les résultats obtenus aient été plus ou moins satisfaisants, il est nécessaire de souligner, malgré tout, le recul qu'a connu ce projet, après la pandémie. La covid-19 a bousculé les habitudes des citoyens dans le monde. C'était une occasion importante pour le Congo, d'amorcer la numérisation complète du système éducatif national.

Les écarts d'accès aux technologies de l'information et de la communication restent profonds dans le pays, malgré les investissements réalisés. Des inégalités énormes et persistantes sont observées, selon le niveau socio-économique et la situation géographique.

En ce qui concerne la connexion Internet, les coûts sont encore élevés. Beaucoup de personnes connectées ont une qualité de connexion pas vraiment satisfaisante. Tout cela a contribué à exacerber les inégalités paradoxales que l'introduction du numérique dans le système éducatif national a produite dans le pays, pendant la période de confinement contre la covid-19.

Le Programme «Ecole à domicile» avait été bien accueilli. Mais hélas, après le passage de la pandémie, personne ne veut plus y prêter attention. L'initiative n'a plus avancé et elle est même tombée dans les oubliettes, en dehors de la chaîne de télévision dédiée au projet qui continue d'émettre à Brazzaville.

Notre pays a besoin de dématérialiser l'ancien système et s'arrimer à la modernité. L'utilisation des technologies numériques pourrait améliorer les résultats d'apprentissage. Sous d'autres cieux, les technologies numériques sont souvent utilisées simultanément, tout en renforçant les pratiques éducatives traditionnelles.

Notons que pendant la pandémie de covid-19, le Programme «Ecole à domicile» a été salué par le monde éducatif. Mais, faut-il encore le pérenniser et le rendre effectif dans tout le pays. Les autorités doivent redoubler d'efforts, pour faire à ce que les technologies numériques s'intègrent intelligemment dans notre système éducatif et atteignent aussi leur plein potentiel. C'est ainsi la modernité!

**Roland KOULOUNGOU**

**L'HORIZON AFRICAÏN**

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76  
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /  
Site Internet: www.lhorizonafricain.com  
Sous l'immatriculation  
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim: Hervé EKIRONO  
Rédacteur en Chef: Chrysostome FOUCK ZONZEKA  
Secrétaire de rédaction: Clotaire DIABOUA  
Siège de la Rédaction: Hôtel Saphir (Brazzaville)  
Chef Bureau Pointe-Noire:  
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71  
Mise en pages: Tornade



# Mon cri du cœur pour la jeunesse: qu'attendre de la jeunesse congolaise?

En 1963, le ministre de la santé, Bernard Galiba, affirmait: «La jeunesse, dans tout pays, est censée être la pépinière». La jeunesse est constituée par l'ensemble des personnes, homme et femme de la tranche d'âge de 18 à 35 ans révolus. Ce sont des jeunes qui sont soit encore au lycée, ou dans des instituts d'études supérieures et professionnelles, soit déjà dans la vie professionnelle. Enfin, ce sont des jeunes mariés ou célibataires avec enfants, sans emploi. La jeunesse est la force de de la nation. Elle forge ou crée les générations à venir.

A l'instar d'autres jeunes, la jeunesse congolaise se cherche. Elle vogue comme un navire sans boussole. Elle me donne l'impression d'être comme des brebis sans berger. Eu égard à cette malheureuse situation, leurs Excellences Mgr Barthélémy Batantu et le Président Alphonse Massamba-Débat avaient attiré, il y a quelques années, l'attention des Congolais, en affirmant respectivement:

- Mgr Barthélémy Batantu (archevêque de Brazzaville): «Si nous nous entraînons à suivre la pente morale actuelle, notre société congolaise risquera de se désintégrer progressivement parce qu'elle n'arrivera plus à la longue à respecter l'intimité des individus qui la composent. Il faut cultiver en soi et autour de soi, les vertus humaines de la dignité, de l'honnêteté, du respect, de la franchise, de la tolérance, de la maîtrise de soi, de la persévérance et de l'amour, et les vertus spirituelles de la piété, de la foi, de l'espérance et de la charité. Car aimer, c'est d'abord se donner et penser à l'autre, au lieu de se refermer sur soi»;

- Alphonse Massamba-Débat, (Président de la République): «J'en appelle à la conscience des adultes et des parents, qui ont littéralement démissionné de leurs obligations sociales et civiques envers leurs enfants, d'avoir à se ressaisir pendant qu'il n'est pas trop tard, pour les élever et les éduquer dans la bonne voie, en conjuguant leurs efforts avec ceux du Parti et de l'Ecole. Il ne faut pas laisser les jeunes à la débandade, il ne faut pas les abandonner à eux-mêmes. On n'a jamais vu dans aucun pays du monde, des jeunes bâtir eux seuls leur avenir; ils ont droit au concours de leurs parents et des adultes et ceux-ci ont non seulement la faculté mais l'obligation civique de les aider. Si nous les livrons à eux-mêmes, nous en récolterons les résultats. En effet par suite de leur inexpérience, ou de l'intrusion dans leurs rangs de quelques polissons, de quelques égarés de mauvaise foi, ils seront inévitablement enclins à s'écarter des voies de la décence et de la dignité et à commettre des choses viles dont nous sommes souvent les premiers à les blâmer. Sachons

qu'ils doivent un jour travailler et fonder un foyer. Donnons-leur une éducation en conséquence. Et cette éducation ne concerne pas seulement le Parti et l'Etat, mais bien tout le peuple.

...Mais, cette situation est précisément créée ou aggravée par l'attitude négative qu'observent les adultes et les parents devant ces jeunes. Ce n'est pas en fuyant vos responsabilités d'ainés et de parents que vous allez régler ce problème particulièrement préoccupant. Ce n'est pas en criant: «ces jeunes sont trop insolents» que vous allez enlever cette insolence ou «ces jeunes sont trop indisciplinés» qu'ils apprendront la discipline. Ce n'est pas en vous lamentant: «quand nous étions jeunes, nous n'étions pas comme eux» que vous pourrez changer leur conduite. C'est en les éduquant, en leur donnant de bons conseils qui aident tout homme à s'intégrer heureusement, sans trop d'ennuis dans la société, que vous obtiendrez quelques résultats. Il faut le faire avec patience, fermeté et esprit de sacrifice. Avec l'éducation, pensez à leurs conditions matérielles et agissez en faveur de toutes solutions qui peuvent les améliorer en participant vous-mêmes, personnellement, à cette amélioration...».

Malheureusement, les Congolais n'ont pas tenu compte des messages par lesquels Mgr Barthélémy Batantu et le Président Alphonse Massamba-Débat les avaient interpellés. Nous n'avons pas entendu leurs cris de cœur. Ni les parents ni l'Etat ne se sont ressaisis en prenant leurs responsabilités. C'est pourquoi Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, vient de déclarer: «Il sied de souligner l'urgence de répondre aux attentes des jeunes. C'est pourquoi, pour une meilleure prise en charge de leurs aspirations, je déclare 2024, année de la jeunesse».

Pourquoi? Parce que nous tous, nous avons, sciemment ou inconsciemment, laissé la jeunesse congolaise se désintégrer progressivement. Aujourd'hui, la jeunesse congolaise est stratifiée et catégorisée en trois parties: la jeunesse privilégiée, la jeunesse en-

marginalisée.

## 1- La jeunesse privilégiée

Au Congo, c'est celle des jeunes qui sont nés de parents aisés ou assumant de hautes fonctions politiques. Ce sont des fils à papa, des filles à maman censés être nés avec des cuillères en or ou en argent à la bouche. Ils auraient du sang bleu dans les veines. Toutes les portes leur sont ouvertes. Ils n'ont qu'à tendre la main pour prendre le fruit déjà mûr et s'extasier. Parmi eux, l'on compte de nouveaux riches, des ministres, des parlementaires, des sénateurs, des conseillers, des directeurs généraux dont certains, grâce à leur label paternel, sont «pistonnés» pour assumer telle ou telle autre fonction. La vie dont ils ne connaissent ou ne connaîtront pas les aspérités, leur est facile. Comme l'a chanté Luambo Makiala Franco, «Ba botama na chance».

Parmi eux, l'on compte aussi des jeunes qui, par leurs mérites, ont brillamment terminé leurs études, pour assumer des responsabilités importantes dans les administrations et les entreprises ou ont lancé leurs propres affaires. Ayant la tête sur les épaules, ils ne font face à aucun souci majeur et continuent leur petit bonhomme de chemin, sans encombre. Ils comptent sur leurs propres forces. Ils font ou ont fait leur, la maxime: «Tu travailleras à la sueur du front».

## 2- La jeunesse entreprenante

Cette jeunesse concerne la majorité des jeunes congolais, courageux et toujours à l'ouvrage, cherchant à renverser la tendance à leur faveur par la force de la main et leur persévérance. Ils militent pour un Congo radieux, un Congo nouveau où des opportunités pourront leur être offertes. Il s'agit, ici, tout d'abord de grands diplômés (licenciés, maîtrisards, docteurs, etc.), qui sont désespérément en quête d'emplois. Il s'agit, ensuite, de ceux qui gardent



Par Dieudonné Nganga.

leur dignité en se prenant en charge ou en se créant de petits emplois ou en concevant des projets qui, malheureusement, butent au manque de mesures d'accompagnement financier, technique, matériel, etc, pour leurs initiatives. Ils sont pleins de courage et d'abnégation.

## 3- La jeunesse marginalisée

Celle-ci comprend trois catégories:

- les diplômés sans emploi, (euphémisme pour ne pas dire chômeurs): ils galèrent et tirent le diable par la queue. En quête permanente d'emploi ou d'une intégration dans la Fonction publique, ils sont souvent en piquet de grève devant les ministères où ils animent des concerts de casseroles et de vuvuzelas dans un grand tintamarre;
- les pestiférés: il s'agit

ici des enfants issus des parents ayant assumé de hautes fonctions politiques (ministres, députés, ambassadeurs, tous déçus), lesquels parents sont laissés au bord de la route par les nouveaux dirigeants. Aucune porte ne leur est ouverte, suite à la méchanceté gratuite de quelques quidams.

- les dépravés: ce groupe concerne de jeunes garçons et de jeunes filles, tous peu courageux et partisans du moindre effort. Ils sont enclins à la facilité, à l'assistanat et à l'acquisition de l'argent facile; ils ont aussi un penchant au plaisir de la chair et à l'alcool. Friends de commérages, de rumeurs et de ragots, ils fréquentent assidûment les ngandas et autres caves et boîtes de nuit, tous les lieux de plaisir et des loisirs où ils sont exposés ipso facto à toutes les tentations (alcoolisme, prostitution, tabagisme, drogue, stupéfiants, hallucinogènes, etc.). Ils sont admirateurs de nouveaux riches dont ils sont fiers d'être les porteurs de sacs ou de mallettes. Malheureusement, ces jeunes n'honorent ni leurs familles ni la société congolaise. D'aucuns diraient qu'ils sont indécrottables. C'est pourquoi le gouvernement et les familles ne doivent ménager aucun effort pour les aider à sortir de cette malheureuse situation.

## 4- Les délinquants

Ce groupe est constitué par la plupart des jeunes qui

refusent d'accepter leurs conditions et qui par aigreur s'en prennent aux autres. Ils sont auteurs de petits larcins, de vols à la tire, de vols à mains armées, de cambriolages, braquages, coupures de route, etc. Ils sont les pensionnaires permanents de la Maison d'arrêt ou des prisons de l'intérieur du pays. Leur déshonneur rejailit sur leurs parents. D'autre part, les personnes n'ayant parfois pas d'autre choix que de tomber dans la criminalité, constituent, entre autres, le terreau fertile des groupes de bandits appelés kulus, arabes, américains, bébés noirs, etc. C'est de ce terreau que sont aussi issus les miliciens ninjas, nsiloulous, cobras, zoulous, cocoyes, mambas, requins, etc, tous de triste mémoire. Nul besoin de rappeler que les Congolais ont souffert et continuent à souffrir des violences et des horreurs dont les auteurs sont ces jeunes bandits. Ces derniers ne sont que des instruments du terrorisme que nous avons, comme l'affirmait le Pape Jean-Paul II, «enrôlé dans les milices armées, nos jeunes que nous avons contraints à combattre pour des causes qu'ils n'ont pas toujours comprises; ces jeunes entraînés dans une véritable culture de la violence, suivant laquelle la vie compte peu, et tuer ne paraît pas immoral». Ils sont plus qu'une gangrène qu'il faut absolument enrayer voire extirper. Nous comptons sur nos députés pour les supprimer et les interdire par une loi claire, précise et nette ainsi que sur nos forces de police et de gendarmerie. Inutile de tergiverser. (A suivre)

Dieudonné ANTOINE-GANGA

## Livre : à paraître

# «La Franc-maçonnerie à l'épreuve des particularismes en Afrique» de Joseph Badila

Pour la première fois, un ouvrage fait le récit d'événements vécus, tels que l'espoir, le doute, les conflits armés et la franc-maçonnerie. Une cohabita-



La couverture du livre de 250 pages.

tion qui peut paraître paradoxale. À la croisée des philosophies venues d'ailleurs, notamment la Franc-maçonnerie et la tradition africaine, l'auteur nous associe à son visionnage d'images d'un passé dans un pays confronté



Joseph Badila.

aux séquelles de l'intolérance politique. Et s'il exhume cette histoire, c'est pour la rendre plus accessible à tous ceux qui sont sensibles aux maux dont souffre une bonne partie du berceau de l'humanité et dont il doit se défaire. (...)

Cet ouvrage dresse le bilan de l'action maçonnique en Afrique, de la IIIème République à nos jours. Il veut montrer combien il s'agit de revisiter notre époque,

saisir le sens profond de notre démarche initiatique, reconnaître l'Autre. C'est pourquoi il rappelle, sans concession pour l'Occident, l'introduction de la franc-maçonnerie en Afrique, les conflits qui ont marqué le continent, la nécessité de dépasser les luttes pour le pouvoir, les meurtrissures et les aliénations d'une colonisation abusive, voire d'un néo-colonialisme dont on connaît les méfaits. (...)



Littérature

# L'industrie de l'édition congolaise est-elle en danger d'extinction?

La chute de la demande du marché intérieur, les augmentations disproportionnées des prix du papier et du carburant, les paiements différés dans un contexte quasiment hyper-inflationniste, le manque de subventions de l'Etat, la concurrence du numérique, etc, constituent, à n'en point douter, un puissant cocktail qui ronge l'écosystème du livre au Congo. Au point que des maisons d'éditions tout comme des librairies et des bibliothèques mettent la clé sous le paillason, à la grande indifférence de tous.

Déjà, l'écosystème de production et de vente du livre n'était pas en si bonne santé au Congo, ces trois dernières décennies. Pourtant, le pays jouit d'un taux de scolarité approchant les 100%. Mais, la lecture n'est pas la chose la mieux partagée chez les Congolais. Quelques esprits entrepreneurs se sont malgré tout lancés dans le monde de l'édition. Ainsi, on a vu des maisons d'éditions voir le jour à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Aujourd'hui, la plupart des éditeurs au Congo et en particulier les plus petits, conviennent que le nouveau contexte économique du pays les place au bord de l'effondrement. Les annonces sur la croissance progressive de l'économie nationale peuvent être favorables à tous les secteurs du marché, comme le dit le

gouvernement, mais pas favorables au secteur de l'édition. Ça se voit nettement mieux que les autorités semblent être préoccupées par autres choses que les problèmes qui minent l'industrie du livre dans notre pays. Ce n'est pas étonnant, car s'ils ne s'occupent pas de l'inflation des prix ainsi que du taux de chômage alarmant des jeunes, pourquoi devraient-ils s'occuper des livres et de ce monde d'éditeurs et de libraires qui entendent conserver leurs «privileges de caste» et continuer à être comme des parasites de l'Etat?

Selon la vision libertaire du monde, les livres ne sont qu'un produit parmi d'autres, qui ne devraient donc être régis que par les lois du marché, comme tout le reste. Le monde vers lequel nous nous dirigeons n'a peut-être pas besoin d'autant de



Promouvoir le livre, c'est ce à quoi les éditeurs se consacrent aussi.



Faire revivre les bibliothèques, pour que le livre soit valorisé.

livres ni d'autant d'écrivains. Peut-être ont-ils fait croire à l'employé moyen qu'il pouvait publier des livres ou les éditer. Ce qui s'avère être une illusion populiste, une

chimère entretenue par des prix déformés et une oppression étatique qui affecte l'industrie de l'édition du livre.

Roland KOULOUNGOU

Livre

## «Essais de «démocratie» en République du Congo», de Père Christian



Père Christian.

Prêtre catholique, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, arrivé au Congo le 30 octobre 1963, Père Christian De La Bretesche (88 ans) a publié, aux Editions L.m.i de Pointe-Noire, en octobre 2022, un ouvrage de réflexion politique intitulé, «Essais de «démocratie» en République du Congo».

D'un volume de 242 pages, cet ouvrage, classé tome 1, est un recueil de ses articles d'analyse et de ses homélies publiés dans l'hebdomadaire La Semaine Africaine, à partir de janvier 1991, année qui verra la République du Congo emboîter le pas à certains pays africains qui s'ouvraient à la démocratie pluraliste, après la chute du mur de Berlin (1989) et le discours du Président français François Mitterrand, à la 16ème conférence des Chefs d'Etat d'Afrique et de France à La Baule, le 20 juin 1990.

Père Christian présentera son ouvrage le vendredi 9 février 2024, à partir de 14h30, à l'Hôtel Saint-François de Paul (siège de l'Acerac), à Brazzaville. Le public y est invité.

Internet

## Encourager les adolescents à une utilisation saine des réseaux sociaux

L'utilisation excessive des réseaux sociaux est associée à des troubles psychophysiques de plus en plus visibles chez les adolescents. Au quotidien, des informations sont diffusées sur des adolescents de différentes parties du monde qui souffrent d'empoisonnement, d'accidents ou de troubles mentaux. Certains disparaissent de chez eux ou meurent à cause des contenus proposés dans ces espaces. Bien entendu, toutes les activités en ligne ne sont pas négatives, mais une utilisation saine d'Internet et des réseaux sociaux nécessite l'intervention active des adolescents eux-mêmes, des adultes et des équipes de santé transdisciplinaires.

Les réseaux sociaux sont présentés comme des structures formées par des personnes ou des organisations qui se connectent autour d'intérêts communs. Ils permettent d'établir des liens à l'échelle mondiale avec d'autres personnes, d'apprendre et de transmettre des connaissances, tout en offrant une multitude d'opportunités de carrière. Cependant, ils peuvent avoir un impact important sur les émotions des gens. A force de s'y mettre à fond, certains adolescents souffrent d'isolement social, d'insomnie et de troubles du sommeil, de

dépression, d'anxiété, de troubles de l'alimentation et de manque d'attention. Cela se traduit souvent par un échec scolaire.

Les familles se plaignent fréquemment que leurs enfants passent de longues heures dans leur chambre «connectés» aux réseaux sociaux. Ainsi, ils abandonnent leurs devoirs, sautent des repas, font preuve d'apathie et d'irritabilité dans la communication ou la transmission de leurs pensées, leurs émotions et leurs humeurs sont ambivalentes. Ils déforment, parfois, la perception entre le monde réel et virtuel, jusqu'à



Les enfants ont besoin de suivi dans l'accès Internet (Ph Unicef)

atteindre des situations de violence générées par l'usage abusif des réseaux sociaux. Beaucoup sont vulnérables à la cyber-intimidation, au harcèlement sexuel, au sexting et à la dépendance. Ils risquent d'entrer en contact avec des étrangers, au prix de perdre le contact et les relations familiales et sociales. De même, il peut y avoir une perte d'intimité et l'émergence de certains comportements émotionnellement perturbateurs dus à une su-

reposition. Signalons qu'une utilisation saine d'Internet et des réseaux sociaux est possible et la manière d'y parvenir d'évoluer en équipe. Pour ce faire, les adultes doivent échanger avec les adolescents sur les avantages que l'utilisation des réseaux sociaux peut apporter, en tenant compte du nombre d'heures d'exposition et l'analyse des contenus qui sont partagés, pour avoir un regard critique sur ceux-ci.

R.K.

Arts du spectacle

## Quand les femmes congolaises s'approprient le rire !



Stéphanie Bluetooth, Malika et Salma.

Le rire féminin se multiplie dans diverses propositions sur les écrans numériques et au cinéma, dans notre pays. Au cours de ces dernières années, la scène comique a vu émerger de nouveaux talents comme Stéphanie Bluetooth, Prix R.f.i talent du rire 2023, Salma et Malika, la plus jeune comédienne du Congo, etc. Ces femmes comédiennes réalisatrices, scénaristes et actrices sont sur les réseaux sociaux et remontent le moral des internautes, en quelques minutes, par leurs vidéos comiques. Elles progressent à toute vitesse et multiplient leurs créations dans le monde du spectacle.

Signalons que pendant longtemps, «féminité ne rimait pas avec hilarité». Mais, la vérité est qu'à partir de maintenant, faire rire a cessé d'être une prérogative masculine, parce que les femmes ont commencé à conquérir un pouvoir énorme, autrefois confisqué par le club des hommes.

R. K.



Can Côte d'Ivoire 2024

## Les éléphants Ivoiriens humiliés à domicile par le Nzalang de Guinée Equatoriale

Pour les Ivoiriens, c'était comme la finale avant la finale. En tout cas, pour le public sportif accroché à la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football, un événement dans un événement. Le match entre le pays hôte, la Côte d'Ivoire, et la Guinée Equatoriale, pays hispanophone d'Afrique centrale d'à peine 28.051 kilomètres-carrés et une population de 1,6 million d'habitants, a tourné en un cauchemar pour les Ivoiriens qui ont ramassé un carton (4-0). C'était lundi 22 janvier dernier, au Stade Alassane Ouattara d'Ebimpe, à Abidjan, plein de ses 60 mille places dominées par les couleurs nationales ivoiriennes. Malgré la mobilisation intense et effrénée du public, le Nzalang nacional, la sélection nationale équato-guinéenne, a réussi l'impensable.

Guinée Equatoriale/Côte d'Ivoire. Le match de poule du Groupe A était d'un enjeu capital pour la Côte d'Ivoire, pays organisateur de la Can, qui entendait assurer sa qualification, après sa défaite du jeudi 18 janvier devant le Nigéria (0-1). Sur le papier, les pronostics étaient en faveur des Ivoiriens qui ont pris d'assaut le stade plein à craquer. Pour eux, l'affaire était comme pliée. Ils n'imaginaient pas voir les Equato-guinéens leur brûler la politesse.

Deux fois champion d'Afrique, en 1992 et en 2015, le pays de Didier Drogba n'avait qu'une idée en tête, filer en huitième de finale, en faisant de la Guinée Equatoriale une bouchée. Les Ivoiriens ne se trompaient de rêver. A la Can 2012, ils leur avaient infligé un 3-0 à domicile. Mais, cette fois, la réalité a dépassé la fiction! C'est le moins qu'on puisse dire au coup de sifflet final de l'arbitre. Les Ivoiriens étaient en pleur et en colère, ne sachant pas à quel Dieu se vouer.

La Guinée Equatoriale a démontré qu'il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant



La joie des joueurs équato-guinéens, après leur victoire historique sur les Ivoiriens.



Les joueurs équato-guinéens heureux de leur victoire sur les Ivoiriens.

de l'avoir tué. C'est un pays qui a une très modeste histoire de football, ayant surtout émergé à partir de 2012, en co-organisant la 28<sup>ème</sup> édition

de la Can avec son voisin, le Gabon. A force de travail, de sérieux et d'organisation efficace, les Equato-guinéens font sensation, en s'imposant

parfois devant des géants du football africains comme le Sénégal qu'ils avaient battu par 2-1.

En battant à plate couture les éléphants, le Nzalang nacional n'a fait que prendre sa revanche et de quelle manière! Dans le jeu, les Equato-guinéens étaient dominés par les Ivoiriens qui ont effectué 22 tirs au poteau, mais à peine 3 étaient cadrés. Leurs adversaires n'en ont effectué que 7, mais pour marquer 4 buts. Il faut dire que leur précision est chirurgicale. Les Ivoiriens ont marqué 2 buts mais qui ont été annulés à la suite de la Var (Assistance vidéo à l'arbitrage), pour hors-jeu.

Les Diables-Rouges, qui ne participent pas à la phase finale de la Can Côte d'Ivoire 2024, ont aussi une histoire particulière avec le Nzalang nacional. En décembre 1984, les Congolais avaient asséné un carton de 5-0 aux Equato-guinéens. Ceux-ci avaient pris leur revanche en décembre 1990, en corrigeant les Congolais par un 6-0. Cette fois, ce sont les Ivoiriens qui ont goûté à la sauce revancharde de cette sélection qui a pris haut-la-main son ticket pour les 8<sup>èmes</sup> de finale. Comme quoi, le travail, le sérieux, l'organisation sont autant de valeurs qui permettent à la Guinée Equatoriale de surprendre.

Jean-Clotaire DIATOU

Can Côte d'Ivoire 2024

## Les quatre pays d'Afrique centrale en huitième de finale



La Coupe d'Afrique viendra-t-elle cette fois en Afrique centrale?

L'Afrique centrale n'a eu que quatre pays à la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football Côte d'Ivoire 2024: l'Angola; le Cameroun; la Guinée Equatoriale et la RD Congo. Pour rappel, l'Afrique de l'Ouest est représentée par 11 pays. Le moins qu'on puisse dire est que le niveau technique des sélections nationales des pays d'Afrique centrale est appréciable. Les quatre pays d'Afrique centrale sont tous qualifiés pour les huitièmes de finale. C'est une performance à saluer. Toutes ces équipes constituent désormais des adversaires redoutables pour les Diables-Rouges, la sélection nationale.

La Guinée Equatoriale est sortie première du Groupe A, avec 7 points et une différence de buts de +6, devant le Nigéria, qui a le même nombre de points. Le Cameroun est deuxième du Groupe B, avec 4 points. L'Angola est premier du Groupe C, avec 7 points et une différence de buts de +3. Enfin, la RD Congo est sortie deuxième du Groupe F avec 3 points. Le pays hôte, la Côte d'Ivoire, est aussi qualifié. Bonne chance aux quatre pays d'Afrique centrale, pour la suite de la compétition!

**Globaliye**  
MAISON D'EAU

**NEW LOOK**

**Globaliye**  
EAU DE SOURCE

**CERTIFIÉ ISO 22000**

**VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ!**

☎ 00-01 / 06 498 12 84    ✉ contact@globaliye.net    🌐 www.globaliye.net

**Globaliye**  
MAISON D'EAU

**NEW LOOK**

**Globaliye**  
EAU DE SOURCE

**CERTIFIÉ ISO 22000**

**VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ!**

☎ 00-01 / 06 498 12 84    ✉ contact@globaliye.net    🌐 www.globaliye.net